Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2023

BILAN ANNUEL 2021-2022





Erratum:

À la dernière colonne du tableau à la page 14, les mots « la mise à jour de la loi est prévue pour septembre 2023 » sont remplacés par : « Un projet de modifications réglementaires incluant un volet portant sur les étudiants en situation de handicap a été soumis aux autorités ministérielles. Toutefois, un amendement du projet de modifications réglementaires a eu comme effet de retirer le volet concernant les étudiants en situation de handicap. Il est prévu de reprendre les travaux à l'automne 2022. »

Coordination et rédaction

Direction des politiques, de la planification et de la veille Direction générale des politiques et de la planification ministérielle Secteur de la Performance, du financement, des interventions régionales et du soutien à la gestion

Pour information:

Renseignements généraux Ministère de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337 Ligne sans frais : 1 877 266-1337

Ce document peut également être offert en format imprimé ou être adapté sur demande auprès du Ministère.

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-93599-5 (PDF, version de janvier 2023) ISBN 978-2-550-94615-1 (PDF, version de mai 2023)

Table des matières

Introduction	4
Liste des sigles	5
Bilan 2021-2022 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées	
Aperçu des engagements par secteur d'activité	6
Actions liées au Ministère	7
Enseignement supérieur	7
Aide financière aux études	13
Actions liées au service à la population	15
Communication	15
Traitement des plaintes	17
Actions menées à titre de gestionnaire d'un organisme public	18
Accessibilité des lieux et procédure d'approvisionnement	18
Coordination	

Introduction

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E20.1) (ci-après Loi) énonce les responsabilités générales des ministères et des organismes publics à l'égard de ces personnes. Ainsi, elle prévoit que chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 personnes, à l'exception notamment des établissements d'enseignement, doit produire et rendre public annuellement un plan d'action visant à donner aux personnes handicapées un meilleur accès aux documents et aux services qu'il offre. Conformément à cette loi, le ministère de l'Enseignement supérieur (ci-après le Ministère) présente son bilan pour le plan d'action triennal (2020-2023), qui témoigne de sa volonté de poursuivre ses efforts pour contribuer à la pleine participation de ces personnes à la société québécoise.

Ce bilan met donc en exergue les mesures que le Ministère a prises pour favoriser le développement du plein potentiel des personnes handicapées, respectueux des besoins des personnes et de leurs conditions.

Le bilan de l'année financière 2021-2022 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2023 présente d'abord un aperçu des engagements du Ministère par secteur d'activité. Il précise ensuite les actions priorisées au cours de la période 2021-2022 ainsi que les résultats atteints durant l'année. La deuxième section présente la reddition de comptes en vue de la conformité du Ministère à la politique gouvernementale *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*.

À noter que ce bilan s'inscrit également dans les principes de développement durable. Ces principes soulignent la nécessité d'actions structurantes appuyées par l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs et partenaires du monde de l'enseignement supérieur.

Liste des sigles

D	
Direction des affaires étudiantes et interordres (DAEI)	7, 8, 9, 11, 13
Direction des politiques, de la planification et de la veille (DPPV)	22
Direction des programmes d'accessibilité financière aux études et des recours (DPAFER)	
Direction des ressources humaines (DRH)	21
Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle (DRMGC)	
Direction générale des communications (DGC)	13
Direction générale des infrastructures (DGI)	
Direction générale des services de l'aide financière aux études (DGAFE)	
0	
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	

Bilan 2021-2022 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Aperçu des engagements par secteur d'activité

OBJECTIFS LIÉS À LA MISSION DU MINISTÈRE				
Secteur	Nombre d'objectifs			
Enseignement supérieur	6			
Aide financière aux études	2			

OBJECTIFS LIÉS AUX SERVICES À LA POPULATION					
Secteur	Nombre d'objectifs				
Communication	2				
Traitement des plaintes	1				

OBJECTIFS POURSUIVIS À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC				
Secteur	Nombre d'objectifs			
Accessibilité des lieux et processus d'approvisionnement	4			
Coordination	2			

Actions liées au Ministère

Enseignement supérieur

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Conséquences de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants en situation de handicap (ESH) sur : - l'organisation locale des services dans les collèges et les universités ; - les services disponibles pour répondre à leurs besoins pour soutenir leur persévérance et leur réussite scolaire; - les pratiques pédagogiques du personnel enseignant; - l'organisation de l'enseignement	Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur des étudiants en situation de handicap	Soutenir financièrement les établissements d'enseignement collégial et universitaire pour l'organisation et l'offre de services aux étudiants en situation de handicap	Montants alloués Proportion de nouveaux étudiants en situation de handicap inscrits dans les collèges et les universités qui ont bénéficié de services de soutien	DAEI	Mars 2023	Réalisé Montants alloués via les régimes budgétaires 2021-2022 - Collégial public : 16,06 M\$ - Collégial privé subventionné : 2,5 M\$ - Universités : 15,2 M\$ Proportion des ESH qui ont bénéficié de services de soutien à l'automne : - Collégial public : 10,3 %¹ - Collégial privé subventionné : 9,6 % - Université : données actuellement non disponibles²

¹ Les données du collégial sont provisoires. Les données sont tirées du Système Socrate pour les ESH et d'InfoStats pour les effectifs totaux.

² Les données universitaires sont tirées de l'AQICESH; pour les ESH, elles ne sont toutefois pas encore disponibles. Elles le seront au cours de l'année 2022-2023 lors de la parution du rapport officiel.

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Conséquences de	Soutenir la	Soutenir financièrement	Montants alloués	DAEI	Mars 2022	Réalisé
l'augmentation rapide	réussite scolaire	les établissements				
du nombre d'étudiants	des étudiants	d'enseignement collégial	Nombre			Montants alloués :
en situation de	du collégial en	en vue de libérer le	d'enseignants éguivalents temps			
handicap (ESH) sur :	situation de	personnel enseignant de	complet (ETC)			Collégial public via l'annexe
- l'organisation locale	handicap	sa charge	libérés par les			budgétaire A112 : 10,85 M\$
des services dans les		d'enseignement,	collèges			
collèges et les		notamment pour qu'il :				Nombre d'enseignants (ETC) libérés
universités ;		- offre un encadrement				par les collèges : 145 enseignants *
- les services		ou un accompagnement				
disponibles pour		individualisé;				Collégial privé subventionné via
répondre à leurs		- conçoive des activités				l'annexe budgétaire A126 : Une
besoins pour soutenir		_				enveloppe de 1,04 M\$ est allouée
leur persévérance et		pédagogiques adaptées;				pour soutenir la réussite scolaire
leur réussite scolaire ;		- mettre sur pied des				des étudiants ayant des besoins
- les pratiques		projets mobilisateurs;				particuliers et des étudiants en
pédagogiques du		- adapte des activités				situation de handicap.
personnel enseignant;		pédagogiques ou du				
- l'organisation de		matériel d'apprentissage				
l'enseignement		en fonction de pratiques				* Ce chiffre a été obtenu d'après un
		pédagogiques inclusives,				salaire annuel moyen de 75 000\$.
		dont la conception				
		universelle de				
		l'apprentissage				

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Les modalités d'accès aux services adaptés du collège ne sont pas suffisamment connues des étudiants en situation de handicap, ce qui retarde les possibilités de soutien. La complexité et la charge de travail qu'exigent les études postsecondaires engendrent des difficultés particulières pour les étudiants en situation de handicap.	Soutenir la mise en œuvre des mécanismes de transition des élèves handicapés entre le secondaire et le collégial afin de favoriser leur réussite académique et l'accessibilité aux services de soutien.	Contribuer au développement de l'expertise en matière de transition interordres dans les établissements d'enseignement secondaire et collégial par la diffusion des pratiques basées sur les données probantes.	- Date de la mise en ligne d'une section Web sur la transition interordres regroupant plusieurs ressources Nombre d'activités de diffusion ou de transfert de connaissances organisées.	DAEI	Juin 2021	Mise en ligne d'une section Web sur Quebec.ca concernant la transition du secondaire vers le collégial regroupant plusieurs ressources en juin 2021. Transition des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage Nombre d'activités de diffusion ou de transfert de connaissances organisées: 3 grandes activités: - Été 2021: Information sous forme de lettre envoyée au réseau collégial de la mise en ligne des contenus. -Automne 2021: Environ 7 rencontres ont eu lieu auprès d'Ordres professionnels et partenaires du Ministère pour présenter les contenus mis en ligne. - Hiver 2022: Organisation d'une journée-conférences portant sur la transition du secondaire vers le collégial des élèves handicapées, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ESH. Journée ayant pour objectif de promouvoir les mécanismes de bonnes pratiques auprès des intervenants du secondaire et du collégial. 1 750 inscriptions à la journée-conférences. Disponibilité des conférences en ligne jusqu'au 1er juin 2022 pour consultation ultérieure et pour une plus grande visibilité.

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Les modalités d'accès aux services adaptés du collège ne sont pas suffisamment connues des étudiants en situation de handicap, ce qui retarde les possibilités de soutien. La complexité et la charge de travail qu'exigent les études postsecondaires engendrent des difficultés particulières pour les étudiants en situation de handicap.	Favoriser une transition harmonieuse des étudiants en situation de handicap de l'enseignement collégial vers l'université et vers les milieux de stage.	Développer l'autonomie de la communauté étudiante à l'égard de l'accès aux services d'aide et de soutien en milieu collégial, universitaire et de stage par la mise en ligne de ressources de soutien disponibles en milieu universitaire et de stage.	- Date de la mise en ligne d'un guide des ressources de soutien disponibles en milieu collégial, universitaire et de stage à l'intention des étudiants et des conseillers en orientation scolaire et professionnelle des collèges.	DAEI	Mars 2023	En cours de réalisation : Travaux en cours d'élaboration. Mise en ligne des ressources de soutien disponibles prévue pour décembre 2022.

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Selon le rapport Évaluation	Sensibiliser les	En collaboration avec	Activités de	DERU et DPFC –	Septembre 2022	En cours de
de l'efficacité de la	établissements	l'OPHQ, transmettre	sensibilisation auprès	SFT		réalisation :
politique gouvernementale	d'enseignement qui	aux établissements	des établissements			Lettre de
à part entière : Pour un	offrent des	d'enseignement	d'enseignement			sensibilisation aux
véritable exercice du droit	programmes de	concernés les				établissements
à l'égalité : Le loisir, le	formation en	constats et la				prévue pour
sport, le tourisme et la	matière de	recommandation				l'automne 2022
culture, le personnel	tourisme, de	issus du rapport afin				
encadrant la pratique	gestion hôtelière,	de leur permettre de				Autres activités à
d'activités de loisir, sport,	de culture, de loisir	les prendre en				déterminer pour
de tourisme et de culture	et de sport à	compte dans leurs				l'automne 2022 en
n'est pas adéquatement	l'importance	travaux d'adaptation				collaboration avec
formé pour répondre aux	d'inclure des	des programmes et				l'OPHQ.
besoins des personnes	contenus sur les	de la formation				
handicapées quant aux	caractéristiques et	continue				
moyens d'intervention et à	les besoins des					
l'adaptation des activités	personnes					
et qu'il manque	handicapées					
d'information sur les						
caractéristiques et les						
besoins des personnes						
handicapées dans les						
offres de cours du secteur						
du sport, du loisirs, du						
tourisme et de la culture.						

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Nécessité d'instaurer un	Disposer d'un	Création d'un comité	Mise en place du	DAEI	Terminé	Réalisé :
moyen de communication	moyen de	consultatif	comité			Mise en place d'un
souple qui facilitera la	communication	regroupant des				comité consultatif
concertation entre le MES,	souple entre le	représentants des				ESH à l'automne
les réseaux et les	MES, les réseaux et	réseaux, des				2021.
partenaires pour coopérer	les partenaires pour	partenaires et du MES				
aux chantiers du Projet de	faciliter la	afin de collaborer à la				
simplification des	concertation entre	mise en œuvre de				
démarches d'accès aux	les acteurs pour la	projets structurants				
programmes, mesures et	mise en œuvre de	pour les populations				
services destinés aux	projets structurants	étudiantes en				
personnes handicapées et	pour les	situation de handicap				
à leur famille et des autres	populations	à l'enseignement				
projets visant les étudiants	étudiantes en	supérieur				
en situation de handicap.	situation de					
	handicap.					

Aide financière aux études

Obstacles	Objectifs	Actions priorisées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
priorisés	visés					
Difficultés liées au processus menant à une aide financière	Favoriser l'accès à l'aide financière aux études pour les personnes handicapées	Mettre en œuvre des activités de formation générale sur les mesures d'aide financière	Nombre d'activités de formation offertes Nombre de personnes formées	DGAFE	En continu	En cours de réalisation: Nombre d'activités de formation: 22 formations générales ou spécifiques, incluant le volet déficiences fonctionnelles majeures (DFM) ou le volet programme d'allocation pour des besoins particuliers (PABP). Un total de 212 personnes ont été formées.
		Maintenir l'accessibilité de l'information générale à propos de l'aide financière aux études sur le site Web du Ministère ainsi que dans le document <i>Une aide à votre portée</i> Maintenir l'accès, pour les	Nombre de plaintes reçues et traitées provenant d'étudiantes et d'étudiants handicapés	DPAFER	En continu	En cours de réalisation: Nombre de plaintes reçues: 47 plaintes provenant d'étudiants handicapés, de leurs proches, mais également d'établissement d'enseignement. Ces derniers ont mis en place un mécanisme de centralisation des préoccupations des étudiants handicapés,
	bénéficiaires adultes du Programme d'allocation pour des besoins particuliers, aux services en ligne de l'Aide financière aux études sur le site Web du Ministère et ayant un lien avec les processus de demande d'aide et l'information	lien avec les processus de demande d'aide et		ce qui a réduit le nombre de plaintes reçues. 40 plaintes concernaient le statut déficience fonctionnelle majeure (DFM) et 7 plaintes sont liées au Programme d'allocation pour les besoins particuliers		
		Maintenir le versement de l'aide financière par dépôt direct dans le compte bancaire des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et du Programme d'allocation pour des besoins particuliers	sur les mesures offertes			(PABP). Dans ce dernier cas, les plaintes portaient principalement sur l'accessibilité tardive aux formulaires PABP ainsi qu'aux délais de traitement de ceux-ci.

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Manque d'adaptation des programmes d'aide financière en fonction de l'évolution des besoins des personnes handicapées	Assurer un traitement équitable et sur mesure aux personnes handicapées poursuivant des études	Poursuivre les travaux entamés en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures offertes en ce qui concerne les personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études pour que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, ainsi que le stipule la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale	Modifications à la Loi sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3) ou au Règlement sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3, r. 1), ou aux deux, dans la section portant sur la situation des personnes handicapées Date de mise à jour de la Loi ou du Règlement.	DPAFER	Mars 2023	En cours de réalisation : Un projet de modifications réglementaires incluant un volet portant sur les étudiants en situation de handicap a été soumis aux autorités ministérielles. Toutefois, un amendement du projet de modifications réglementaires a eu comme effet de retirer le volet concernant les étudiants en situation de handicap. Il est prévu de reprendre les travaux à l'automne 2022.

Actions liées au service à la population

Communication

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Difficultés d'accès à certaines informations	Faciliter la recherche et la consultation de l'information	Poursuivre les efforts pour améliorer l'accessibilité de l'environnement Web du Ministère aux personnes handicapées et respecter le Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0)	Nombre de plaintes reçues	DGC	En continu	En plus des nouveaux contenus, la réécriture des contenus des sites Web actuels se poursuit en vue de les migrer vers la plateforme Québec.ca, qui applique les meilleurs standards d'accessibilité. Aucune plainte officielle n'a été adressée à la DGC. Tous les commentaires et recommandations reçus sur nos pages à propos de l'accessibilité sont pris en compte. Toutefois, la DGC n'est pas en mesure de comptabiliser qualitativement l'ensemble des commentaires reçus.
Difficultés d'accès à certains documents	Faciliter l'accès à certains documents pour les personnes handicapées	Poursuivre le travail d'adaptation des documents conformément au Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0).	Nombre de documents accessibles Nombre de demandes d'adaptation de documents traitées	DGC	En continu	Documents accessibles Il est difficile de tenir un inventaire exhaustif de l'ensemble des documents mis en ligne, régulièrement mis-à-jour ou simplement retirés. Trois catégories de documents sont identifiées en fonction de la nature de l'information et des contraintes d'application : 1. Les documents prioritaires à la population sont intégrés sous la forme de pages Web 100 % accessibles plutôt qu'en format PDF.

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
						 La plupart des PDF mis en ligne présentent des contenus en très grande partie accessibles. Ils répondent aux balises minimales fonctionnelles d'accessibilité sur le plan du graphisme. Les graphistes ont été formés à cet effet. Ces documents visent généralement davantage une clientèle réseau. Certains PDF sont partiellement accessibles. Ils ont pour la majorité une vocation de vulgarisation par l'image, sous forme de tableaux et de graphiques, pour le bénéfice de médias ou du réseau, à des fins de gestion ou de reddition. Ils reprennent habituellement de l'information autrement disponible sur nos sites. Leur quantité tend à diminuer puisque d'autres moyens existent pour les diffuser. Leur mise à jour est trop fréquente, urgente, et leur durée de vie trop courte pour être travaillée en accessibilité de façon efficiente.
						Demandes d'adaptation de documents À noter qu'aucune demande provenant de citoyens n'a été acheminée directement à la DGC.

Traitement des plaintes

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Manque d'information sur les obstacles rencontrés annuellement par les personnes handicapées dans leurs interactions avec le Ministère et les établissements des différents	connaître les Monation sur obstacles processement par handicapées peement par et en suivre view dissements Monation sur obstacles processement par handicapées peement par et en suivre view l'évolution peement par handicapées peement par et en suivre view l'évolution peement par l'évolution peement par et en suivre l'évolution peement par l'	Maintenir le processus de traitement des plaintes permettant de repérer celles qui viennent de personnes handicapées	déposées par des personnes handicapées	DAIP	En continu	Des 1 903 plaintes reçues entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, 116 ont été formulées par une personne handicapée ou un parent, ce qui représente 6,1 % des plaintes reçues. Résultats d'une typologie des obstacles rencontrés en 2021-2022: La majorité des plaintes, provenant de personnes en situation de handicap, visant les activités et les services du Ministère sont en lien avec l'aide financière aux études,
réseaux		Identifier les obstacles rencontrés par les personnes handicapées chaque année et en suivre l'évolution	Mise en place graduelle d'une typologie des obstacles rencontrés			soit 82 plaintes sur 116. Le reste des plaintes s'adressant au réseau touchent principalement des obstacles en lien avec des mesures d'adaptation pour les examens et des situations diverses.

Actions menées à titre de gestionnaire d'un organisme public

Accessibilité des lieux et procédure d'approvisionnement

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Obstacles priorisés Difficultés d'accès aux lieux de formation	Objectifs visés Maintenir des lieux accessibles aux personnes handicapées dans les établissements d'enseignement supérieur	Actions visées Sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur à l'importance d'améliorer ou de maintenir l'accessibilité des lieux de formation aux personnes handicapées lors de travaux d'aménagement, de réfection ou de location de locaux	Indicateurs Nombre d'activité de sensibilisation auprès des établissement d'enseignement supérieur	Responsable DGI	Échéance Mars 2023	Bilan 2021-2022 Non réalisé : prévu pour l'année 2022-2023

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Difficulté à trouver un emploi stable facilitant l'intégration professionnelle et sociale	Favoriser l'embauche des personnes handicapées	Maintenir les efforts en vue d'atteindre la cible de représentativité du Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées, fixée à 2 % des employés réguliers ³	Nombre et pourcentage d'employées et d'employés permanents handicapés	DRH	En continu	En cours de réalisation : Diffusion du programme duoemploi via un infogestionnaires (2021-09-14) : O stagiaire accueilli.
		Publier un infogestionnaire ⁴ pour informer les gestionnaires que la DRH et la DRMGC peuvent les accompagner dans l'accueil d'une personne handicapée	Publication d'un infogestionnaire lors de la diffusion de la mise à jour 2022-2023 du PAPH 2020-2023	DRH et DRMGC	Mars 2023	Réalisé (2021-11-24)
		Publiciser le Programme d'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)	Publication d'un infogestionnaire	DRH et DRMGC	Terminé	Réalisé (2021-09-14)
			Promotion des projets retenus le cas échéant		Mars 2023	Non réalisé, prévu pour l'année 2022-2023

³ Le Ministère participe aussi au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées. Ce programme offre aux personnes handicapées la possibilité d'occuper un emploi occasionnel dans la fonction publique québécoise et de développer leurs compétences au travail.

⁴ Un infogestionnaire est un courriel transmis exclusivement aux gestionnaires du Ministère.

Coordination

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions visées	Indicateurs	Responsable	Échéance	Bilan 2021-2022
Manque de connaissances sur les défis rencontrés par les membres du personnel handicapés du MES dans le cadre de leur travail	Identifier les obstacles vécus par les membres du personnel handicapés du MES afin de mieux les prendre en compte	Création du comité de suivi ministériel constitué d'employés	Création du comité Nombre de rencontres tenues avec le comité	DPPV	Mars 2022	Réalisé : Comité créé Une rencontre du comité a été tenue.
Difficultés d'accès pour les personnes handicapées et leur famille aux programmes, aux mesures et aux services qui leur sont destinés	Simplifier les démarches d'accès aux programmes de soutien financier destinés aux enfants handicapés et à leur famille	Collaborer aux travaux de l'OPHQ visant l'élaboration d'outils et de moyens concrets pour soutenir la simplification des démarches d'accès aux programmes, aux mesures et aux services destinés aux personnes handicapées et à leur famille	Participation du Ministère au comité directeur du chantier de simplification des démarches d'accès Nombre de mesures mises de l'avant par le MEES dans le cadre du projet ou auxquelles le MEQ et le MES collaborent	DPPV	Mars 2022	Réalisé: Le MES a participé à toutes les rencontres auxquelles il a été invité Le MES a collaboré à tous les projets.

